

# ***REGADES***



## **BULLETIN ANNUEL 2022**



***Bonnes fêtes de fin d'année***



## LE MOT DU MAIRE

Chères Régadaises, chers Régadais,

Dans ce nouveau bulletin annuel, vous verrez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui, que notre conseil municipal travaille sans relâche au sein de la commune pour préserver un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Nous mobilisons toutes les subventions afin que ces investissements se réalisent sans obérer les capacités d'action des générations futures.

Chacun le sait, une énorme crise et les contraintes lourdes qui pèsent sur les collectivités locales rendent la tâche des élus de plus en plus ardue. Régades n'est pas épargné !

2023 sera une année très difficile pour équilibrer le budget de la commune, les recettes étant moins importantes que les dépenses courantes.

N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus locaux en mairie, autour d'un café ou d'un jus de fruit, les échanges constructifs sont toujours biens accueillis.

Par chance, nous avons pu dès l'été dernier marquer comme il se devait la fin des travaux de réaménagement de la falaise d'escalade. Cette « inauguration » a été un grand succès et je remercie encore les très nombreux habitants venus participer à cette journée conviviale devant notre patrimoine commun.

Je remercie Madame Audrey PERALDI, notre secrétaire pour son dévouement et ses compétences. Merci à mon équipe municipale d'être toujours présente à mes côtés.

Enfin, je vous exprime en mon nom et au nom du Conseil Municipal, tous nos vœux de bonheur, de réussite et de prospérité à vous-même ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Très bonnes fêtes de Noël.

Bien à vous.

Le Maire

Marlène GASTO

## DONNEES PRATIQUES

### **Horaires de la mairie**

Ouverture au public : lundi matin de 8h à 12h

Mme GASTO, Maire, reçoit tous les autres jours sur rendez-vous.

Le secrétariat est assuré par Madame Audrey PERALDI.

Tel /fax: 05.61.95.38.08 Email: [regades@orange.fr](mailto:regades@orange.fr)

Distribution des informations communales.

Dans un souci de développement durable et afin de faciliter la distribution de l'Information (bulletins, notes...), Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir votre adresse courrier (@mail) à la Mairie ou directement par courrier informatique à [regades@orange.fr](mailto:regades@orange.fr).

Nous vous rappelons que toutes ces informations municipales sont disponibles sur notre site internet ainsi que sur le panneau d'affichage de la Mairie.

Site web: <http://ville-de-regades.e-monsite.com>

### **État civil**

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles ainsi qu'à leurs proches :

- à Mme OSPITAL pour le décès de son conjoint
- à M. LAISNEY Antoine pour le décès de son fils
- à M. PORTE pour le décès de sa conjointe

### **Nouveaux habitants**



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants, M Jean Baptiste COLOMB et Mme Aude GUENOLE, domiciliés rue de Lasvignes.

# FISCALITE

## Taxes foncières bâties et non-bâties

Nous vous rappelons qu'à compter de 2021, suite à la réforme de la fiscalité liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) est transférée à la Commune.

### Taxes foncières bâties

Taxes foncières 2022	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2021	29,34 %	%	3,04 %	0,196 %	10,02 %	0,305 %
Taux 2022	29,63 %	%	3,09 %	0,195 %	11,90 %	0,315 %

### Taxes foncières non-bâties

Taux 2021	43,37 %	%	11,17 %	77,66 %	0,875 %	23,20 %	1,22 %
Taux 2022	43,80 %	%	12,69 %	77,66 %	0,601 %	22,40 %	1,17 %

A l'instar des années précédentes, nous nous sommes efforcés de maintenir les taux de manière raisonnable.

**Toutes ces informations sont sur votre dernier avis de la taxe foncière 2022**

# INFORMATIONS

## **Ecole - cantine**

Délibération du conseil municipal du 01 /07/2021:

La reprise de la compétence cantine (organisation et gestion) au Syndicat des Écoles des Trois Vallées au 1<sup>er</sup> janvier 2022 a été refusée par le Syndicat.

### **Situation**

<b>Date</b>	<b>2021 (7 enfants)</b>	<b>2022 (7 enfants)</b>
<b>Frais scolaires</b>	<b>10 582,04</b>	<b>10 303,87</b>
<b>Participation cantine</b>	<b>5 455,03</b>	<b>7 790,08</b>
<b>total</b>	<b>16 037,07</b>	<b>18 093,95</b>

À noter que la commune doit obligatoirement régler l'entière participation de la cantine même si les enfants n'y déjeunent pas!

## **Ordures ménagères**



Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mardis matin à partir de 06h.

Nous rappelons que les jours fériés celui-ci est reporté le lendemain ou la veille.

L'information est affichée sur le panneau d'affichage de la mairie ainsi que sur notre site internet. Toutes les personnes ayant donné leur adresse de messagerie à la mairie sont informés directement par mail.

## **Éclairage public**

Les recommandations gouvernementales de restriction de l'éclairage sont claires. Et nous avons besoin de limiter nos dépenses d'énergie au moment où les tarifs s'envolent.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public de 23h à 05 h du matin, à partir du 04 janvier 2023.

- Le Conseil Municipal a voté: 11 voix sur 11

D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable !

Nous vous rappelons que nous avons engagé des travaux de rénovation de l'éclairage public dans une démarche d'économie d'énergie :

- Remplacement des anciennes ampoules par des ampoules LED, puis diminution de l'intensité d'éclairage.

Un arrêté municipal a été pris par le Maire le 21 novembre 2022. Affiché en Mairie et au tableau place de l'église.

## Fibre optique (Fibre 31)

Entre REGADES et PAYSSOUS sur la D34F les travaux pour la FIBRE 31 « Réseau très haut débit » sont terminés cette année.

Actuellement, la grande majorité des habitations de Régades sont éligibles à la fibre optique.

Pour plus d'informations sur votre éligibilité à la fibre, vous pouvez consulter le site internet « Fibre31 » par le lien suivant: <https://www.fibre31.fr/eligibilite/>

### Associations

- Association Communale de chasse Agréée de Régades « A.C.CA » Président: Sébastien OUSTRIC
- Association : Les Brandoniers de Régades « ETH HAR » Président: Antoine LAISNEY

### « Les Brandoniers de Régades ETH-HAR »

Nous sommes heureux de vous informer du fondement de l'association « Les Brandoniers de Régades -ETH HAR ». Ses statuts ont été approuvés lors de l'assemblée constitutive effectuée à la salle des fêtes de Régades le 30 septembre 2022. Son objectif est de pérenniser le brandon de notre village, de transmettre le savoir-faire de nos anciens, d'organiser et donner un esprit festif et particulièrement fabriquer des brandons pour les associations, collectivités et particuliers souhaitant renouer avec cette tradition,

La demande d'enregistrement est actuellement à la Préfecture, une fois établi.

Afin de vous informer particulièrement, le Président M Antoine LAISNEY et son Vice-Président M Charles RAZONGLES nous ont sollicités pour vous transmettre la « lettre de l'association », vous la trouverez en complément, à la fin du bulletin.

### Désinsectisation – dératisation



Agrément certibiocide & tous nuisibles.

*DESTENAVE Jean-François*

*4 Carrés, 4 lieu-dit carrés, 31510 LOURDE*

Cet artisan est intervenu plusieurs fois sur notre commune avec des résultats très satisfaisants.

### Assainissement non collectif



Pour Régades durant l'année 2023, le Syndicat des Eaux du Job effectuera le contrôle de conformité sur toutes les installations « d'assainissement non collectif ». Une lettre sera envoyée à toutes personnes concernées.

## Stretching postural en juillet et août



Cette année, Mme Sandrine ROUCHEUX a continué de nous faire bénéficier de cours gratuits d'initiation au stretching. De nouveau cette année COVID19 oblige, les cours ont eu lieu en extérieur. Nous la remercions tous et lui faisons part de la grande satisfaction des personnes ayant bénéficié des cours.

## Illumination de Noël



Compte tenu de notre budget restreint et des conditions dues à la crise énergétique nous avons estimé qu'il n'était pas opportun de mettre en place les illuminations de Noël.

## Pour nos anciens



Pour nos aînés de 80 printemps et plus, la municipalité a le plaisir d'offrir à un paquet cadeau de gourmandises.

# Transports à la demande

« Pour tous »

## Transport À la Demande (T.A.D)

Offrez-vous les services d'un chauffeur pour 2 € seulement

En partenariat avec  
la Région Occitanie  
Pyrénées-Méditerranée



www.lio.laregion.fr

### Horaires

#### SECTEUR D'AURIGNAC

Alan, Aulon, Aurignac, Bachas, Benque, Boussan, Cassagnabère-Tournas, Cazeneuve-Montaut, Eoux, Esparron, Latoue, Montoulieu-Saint-Bernard, Peyrissas, Peyrouzet, Saint-André, Saint-Elix Séglan, Samouillan et Terrebasse

##### > Jeudi matin

Maison de santé, Maison France Services, commerces alimentaires & rabattement sur la ligne régulière Arc-en-Ciel à destination du Marché de Saint-Gaudens

##### > Samedi matin

Marché d'Aurignac

#### SECTEUR DE MONTRÉJEAU

Ausson, Balesta, Bordes-de-Rivière, Boudrac, Cazaril-Tamboires, Clarac, Cuguron, Franquevielle, Le Cuing, Lécussan, Loudet, Montréjeau, Ponlat-Taillebourg, Saint-Plancard, Sédeilhac, Les Tourreilles, Villeneuve-Lécussan

##### > Lundi matin

Marché de Montréjeau

##### > Mercredi après-midi

Saint-Gaudens, Place Pégot

##### > Vendredi matin

Maison de santé & centre-ville

##### > Vendredi après-midi

Commerces alimentaires

#### SECTEUR DE BOULOGNE/GESSE

Blajan, Boulogne-sur-Gesse, Cardeilhac, Castera-Vignoles, Charlas, Ciadoux, Escanecrabe, Gensac de Boulogne, Larroque, Lespugue, Mondilhan, Montgaillard-sur-Save, Montmaurin, Nénigan, Péguilhan, Saint-Ferreol, Saint-Lary-Boujean, Saint-Loup-en-Comminges, Saint-Pe-Delbosc, Saman, Sarrecave et Sarremezan

##### > Lundi matin

Maison de santé, Maison France Services & commerces alimentaires

##### > Mercredi matin

Marché de Boulogne-sur-Gesse

##### > Jeudi matin

Rabattement sur la ligne régulière Arc-en-Ciel n°42 à destination du Marché de Saint-Gaudens (St Pé, départ 9 h - retour 13 h 10)

#### SECTEUR DE SAINT-GAUDENS

Aspret-Sarrat, Estancarbon, Labarthe-Inard, Labarthe-Rivière, Lalouret-Laffiteau, Landorthe, Larcan, Lespiteau, Liéoux, Lodes, Miramont-de-Comminges, Pointis-Inard, Régades, Rieucazé, Saux-et-Pomarède, Saint-Gaudens, Saint-Ignan, Saint-Marcet, Savarthès, Valentine et Villeneuve de Rivière

##### > Mardi, jeudi & samedi

Arrêt Place du Foirail pour départ sur les lignes régulières  
Centre hospitalier à la demande

##### > Jeudi matin

Marché de Saint-Gaudens

#### SECTEUR DE L'ISLE-EN-DODON

Agassac, Ambax, Anan, Boissède, Castelgaillard, Cazac, Coueilles, Fabas, Frontignan-Savès, Goudex, L'Isle-en-Dodon, Labastide-Paumès, Lilhac, Martisserre, Mauvezin, Mirambeau, Molas, Montbernard, Montesquieu-Guittaut, Puymaurin, Riolas, Saint-Frajou, Saint-Laurent-sur-Save et Salherm

##### > Jeudi matin

Maison France Services, commerces alimentaires & rabattement sur la ligne régulière Arc-en-Ciel n°42 à destination du Marché de Saint-Gaudens (St Pé, départ 9 h - retour 13 h 10)

##### > Samedi matin

Marché de l'Isle-en-Dodon

### Réservations

Appeler la veille au plus tard avant 12 h

N° VERT GRATUIT  
0 800 800 312

### Tarif

2 € : unité de trajet  
aller/retour/personne

L'utilisateur règle directement  
le trajet au chauffeur

# TRAVAUX COMMUNAUX

## Réfection des routes

Fin des travaux de la réfection de la place du village et le haut du Chemin de La Pale.

## Travaux pour la réglementation aux personnes à mobilité réduite

Travaux du cimetière, à l'église et la petite cour de la mairie

### CIMETIÈRE

Avant travaux



Après travaux



### ÈGLISE

Après travaux



## COUR DE LA MAIRIE

Avant travaux



Après travaux



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SOPYTRAP de Saint-Gaudens. Nous remercions l'entreprise pour l'excellent travail accompli au cimetière, à l'église et à la petite cours de la Mairie.

Nous remercions L'État, le Président du Conseil Départemental et la Présidente de la Communauté de Communes « Cœur et Coteaux du Comminges » pour les subventions versées à la commune.

## Remise en état du bassin

(Situé près pont, route du PLECH)



L'ancien lavoir alimenté par la source d'eau jaillissante de la colline est toujours utilisé par des Régadais, soit pour abreuver leurs animaux, soit pour l'arrosage.

Avec le temps, le bassin dégradé et emboué avait besoin d'une bonne remise en état. Il était devenu de plus en plus difficile d'y accéder pour prendre de l'eau. Pour ces raisons en novembre dernier, des bénévoles courageux ont retroussé leurs manches et se sont mis au labeur. Nous remercions Antoine et Michel ainsi que tous les bénévoles ayant œuvré au nettoyage et à la réfection du bassin. Nous remercions également le « SIVOM » pour l'aide apportée par leurs matériels de terrassement.

## Le 10 juin, inauguration de la falaise d'escalade de Régades



### La falaise d'escalade de Régades, une première sur notre territoire !

Il y a quelques mois, le Club Alpin Français du Comminges et le Comité Territorial de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade Haute-Garonne et Gers ont sollicité la commune de Régades et la Communauté de Communes pour un projet d'aménagement de paroi naturelle d'escalade dans l'ancienne carrière de la commune. Cette pratique s'inscrit pleinement dans le cadre de notre projet de territoire : après la mise en place des premières parois artificielles "indoor" à Saint-Gaudens, cet équipement public sur paroi naturelle complète notre offre touristique en matière de sport de grimpe, accessible à tous.

Le Comité Territorial a eu pour mission d'équiper le site naturel et les agents des services techniques de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges ont participé aux travaux d'aménagement et de nettoyage.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saint-Gaudens est également intervenu pour aider au nettoyage de la roche. Ce nouvel équipement est désormais opérationnel et en accès libre et gratuit pour tous les amateurs de grimpe. Il permettra également l'accueil des associations sportives affiliées à la Fédération Française de Montagne et de l'Escalade, ainsi que des écoles, collèges et lycées qui pourront l'inscrire dans leur contenu pédagogique d'Activités Physiques de Pleine Nature (APPN).

Un grand remerciement à toutes les personnes ayant œuvré à la création de la falaise d'escalade, Philippe Mercanti, Teddy SERRAR Président du Club Alpin Français du Comminges, Christine SALNITRO monitrice d'escalade, Magali GASTO OUSTRIC Présidente de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges.

## EVENEMENTS 2022

### Commémoration du 77ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



Dépôt de gerbe au monument aux morts le dimanche 08 mai à 12h à l'occasion du 77<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

### Exposition et conférence sur la St-Jean en Comminges

*Era Sent Joan*  
*en Comminges-Barousse*  
**RÉGADES**  
**VENDREDI 3 JUIN**  
20 h 30 - Église



**CONFÉRENCE**  
avec Bernat Ménétrier et Mathieu Fauré

Chants  
polyphoniques  
avec  
**Les Centaurées de Nistos**

**GRATUIT**

contact@ostaucomenges.org



Le 03 juin 2022 à l'église de REGADES a eu lieu une conférence sur les traditions des feux de la Saint Jean dans le Comminges. Conférence faite dans le cadre du festival Total Festum, soutenu par la Région Occitanie, l'association « Eth Ostau Comengés » qui multiplie les actions auprès des écoles et des habitants du Comminges et de la Barousse, à l'occasion de la fête du solstice d'été.

C'est ainsi que le samedi 03 juin, à 20 h 30, deux spécialistes du patrimoine culturel immatériel, Bernat MÉNÉTRIER et Mathieu FAURÉ, ont animé la conférence. En s'appuyant sur une exposition bilingue, ils sont intervenus sur le thème de la Saint-Jean en Comminges et ont évoqué les enjeux liés au classement UNESCO. Puis, à 22 h 00, le groupe vocal « Les Centaurées de NISTOS » nous a enchantés par leurs chants polyphoniques en occitan et en français.

## Fête du Brandon, le samedi 24 juin 2022



**TRADITION** Classée au patrimoine immatériel et culturel de l'Unesco depuis 2015, la tradition du brandon pyrénéen est toujours vive dans nos villages du Comminges. Ce grand fût de bois a été mis à feu pour la plupart à la Saint-Jean, dans la nuit du 24 au 25 juin. Tour d'horizon des brandons commingeois.

Plus de 9m50 de haut, ce hêtre dressé par les «brandonniers de Régades» au Plech a été enflammé dans la nuit du 24 au 25 juin. L'occasion pour tous les Régadais de se rassembler autour d'un repas partagé le long de larges tablées.

Un banquet de villageois et, au menu, un sanglier à la broche offert par l'association de chasse et mitonné par Éric et Sébastien. Régades se régale et cette nuit a des allures d'irréductible village. En effet, grâce à Antoine, Charles, Dorian ou encore Valentin, la tradition du brandon a pu renaître de ses

cescres. Ce sont eux, des néoruraux mais aussi des jeunes d'à peine 16 ans qui ayant pris conseil auprès des anciens, ont ravivé la flamme de ce rite millénaire. (lire la Gazette N°758). Juste avant l'embrasement, un documentaire réalisé par l'association Eth Ostau Comengés a été projeté en plein air. La nuit est tombée. Après la croustade et le café, les habitants du village rejoints par ceux des environs s'approchent du brandon. Antoine et Dorian confient à tous les enfants un flambeau. La batucada « Les oreilles cassées » rythme en musique cette nuit, l'une des plus longues de l'an-

née. Les lueurs forment une ronde autour du brandon. Les premières flammes jaillissent à la cime de l'arbre grâce à un treuil, les enfants jettent leurs flambeaux au pied de l'arbre. Le feu est allumé.

Les villageois dansent autour, le feu fait jaillir dans le ciel des milliers d'étoiles crépitantes. Si dans certains villages, on attend que le brandon tombe à droite ou à gauche, à Régades, le brandon doit brûler bien droit. La fête fut belle et les brandonniers de Régades félicités veilleront à transmettre le flambeau.

*Sabrina Rezki et TG*

## La soirée



Un grand merci à vous tous, Régadaises, Régadais, d'être venus aussi nombreux passer un bon moment de convivialité et de détente. Merci également à tous les bénévoles pour leur aide, et particulièrement à nos jeunes « apprentis brandoniers », sans eux la fête n'aurait pas eu cette réussite avec un brandon encore plus merveilleux que les précédents.

N'oublions pas :

- Le président de l'Association « Les Brandoniers de Régades-ETH-HAR » Antoine LAISNEY pour tout le travail de son équipe à la création et gestion du brandon de cette année.
- Le président de l'Association Communale Agréée de Chasse de Régades, Sébastien OUSTRIC, pour nous avoir offert le sanglier, préparé par ses soins, et pour son organisation à la confection du repas et de la buvette.
- Stéphane, ostréiculteur à Balaruc pour nous avoir offert ses délicieuses moules,
- La scierie SERVAT (Encausse-les-Thermes) pour nous avoir offert le sciage des planches de frêne qui ont servies à la confection des coins.
- Mathilde LAMOTHE (Prometheus) pour le film sur la création du brandon,
- Christiane, Annie, Béatrice, Sylvie pour la création des fleurs qui ornent le brandon,
- L'entreprise « Les Bois du Plech » pour nous avoir donné la grume et installé le brandon.

## La Goulotte Occitane

« Concept du bistrot itinérant »

Place de l'église le vendredi 15 juillet à 19h, avec la Goulotte Occitane nous avons partagé un moment convivial et festif animé par Fanny EGEA.



C'est le tout premier bistrot itinérant de la région Commingeaise et de ses alentours qui nous a fait le plaisir de venir chez nous !

Résolument tournée vers le territoire, la carte proposée était uniquement composée de produits de qualité issus de producteurs locaux (ou de la Région Occitanie pour les vins) qui défendent une agriculture raisonnée. Au menu, vin d'Occitanie, bières artisanales, charcuteries, fromages des Pyrénées et tartinades bio... pour le plus grand plaisir de vos papilles.

Ce fut un réel succès

Nous remercions la Présidente de la Communauté de Communes « Cœur et Coteaux du Comminges » d'avoir pour cette année, programmé sur notre territoire l'itinéraire de la « Goulotte Occitane » et d'avoir pris en charge l'animation de la soirée.



## Dépôt de gerbe du 11 novembre

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice de 1918, la commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France de la Grande Guerre à nos jours.

En présence des Régadaises et Régadais Madame Gasto a déposé une gerbe devant le monument aux morts, puis toute l'assemblée a respecté une minute de silence.

À la suite de la cérémonie, nous avons partagé le pot de l'amitié.



---

## BONNE ANNEE 2023

---



Afin de fêter ensemble la nouvelle année, c'est avec un très grand plaisir que nous vous invitons à venir partager un moment de convivialité à la salle des fêtes le 08 janvier 2023 à partir de 16h autour de la traditionnelle galette des rois.

*L'équipe Municipale*

---

# LETTRE DE L'ASSOCIATION

« LES BRANDONIERS DE REGADES ETH-HAR »

---

## LES BRANDONIERS DE REGADES : LA BELLE AVENTURE

Le Brandon à Régades a (presque) toujours existé. Pendant une vingtaine d'années, deux de nos anciens, Maxime FAGES et José LÉCUSSAN, l'ont fabriqué chaque année pour la fête du village, et surtout l'ont perfectionné et embelli en augmentant considérablement le nombre de coins (jusqu'à 7 à 800) et en inventant l'allumage par le haut grâce à un ingénieux système. Ils ont créé, osons le dire haut et fort, l'un des plus beaux brandons de la vallée de la Garonne.

Pour quelques-uns d'entre nous, fédérés par Antoine LAISNEY, ancien forestier et fin connaisseur des arbres, il n'était pas concevable que cela s'arrête. Antoine d'abord s'est formé auprès de Maxime, rejoint ensuite par Dorian OUSTRIC et son copain Valentin en 2019 puis Xavier LAROCHELLE et moi-même en 2020. Maintenant ce sont une quinzaine de personnes qui participent à cette réalisation et une association a été créée cet automne.

Les objectifs de l'association? Perpétuer la tradition, transmettre ce savoir-faire et organiser une belle fête autour.

C'est exactement ce qui se passe depuis deux ans: la préparation du brandon à laquelle participent de nombreuses personnes, le repas avec, entre autres, le sanglier à la broche fourni par les chasseurs et des fruits de mer provenant de l'étang de Thau, la musique, l'embrasement... Mais ce n'est pas tout puisque des sollicitations nous parviennent de toutes parts : Un Brandon pour les Pyrénéennes, un autre pour un film de cinéma (sortie l'an prochain), des habitants d'Aspret-Sarrat qui viennent apprendre, d'autres Brandons demandé par Ardiège et Salies-de-Béarn....

Avec la falaise d'escalade et le Brandon, notre village n'en finit pas d'acquérir de la notoriété et de s'ouvrir aux autres. Un vrai bonheur !

Charles RAZONGLES